

617004

Tribunal Judiciaire de LYON JEX ORDRE ET VENTE  
VENTE [REDACTED]

RG 24/00004

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LYON  
Greffe du Juge de l'exécution

06 MAI 2024

DIRE N° 2

ARRIVEE  
Service des saisies immobilières

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE  
ET LE

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire  
de LYON (RHONE)

A comparu Maître Hugues DUCROT, SCP DUCROT &  
ASSOCIES DPA constitué pour :

Syndicat des copropriétaires du 146 cours Tolstoï 69100  
VILLEURBANNE, représenté par son syndic CESAR et  
BRUTUS, 57 place de la République 69002 LYON  
agissant poursuites et diligences des représentants légaux  
domiciliés en cette qualité audit siège.

Lequel nous a déclaré, que par addition au cahier des  
clauses de vente, il entend apporter les corrections  
suivantes :

- Lot n° 47 : il est attribué **39/1 000èmes** de la  
propriété du sol et des parties communes générales.
- Le modificatif à l'état descriptif de division établi par  
acte de Maître ASSEZ notaire en date du  
**25/09/2013** publié au service de la publicité foncière  
le 15/10/2013 volume 6904P03 n° 2013P11141

Il entend annexer les documents suivants :

- Etat des Risques et Pollution réalisé le 2 mai 2024
- le règlement de copropriété établi suivant acte sous  
seing privé déposé aux minutes de Maître REVOL,  
Notaire le 28/12/1977, transcrit au service de  
publicité foncière de LYON, 3<sup>ème</sup> bureau le  
01/03/1978 volume 3552 n° 1461
- Le règlement de copropriété suivant acte du  
27/09/2004 reçu par Maître MICHOU, Notaire,  
publié le 27/10/2004 volume 2004 P n° 11926, et  
suivant attestation rectificative du 19/01/2005  
publié le 2/02/2005 volume 2005 Pn°1255.

- L'acte modificatif suivant acte de Maître ASSEZ notaire le 25/09/2013 publié au service de la publicité foncière le 15/10/2013 volume 6904P03 n° 2013P11141
- L'acte modificatif suivant acte de Maître GUDYKA notaire le 28/10/2013 publié au service de la publicité foncière le 19/11/2013 volume 2013P12374.

Desquels comparution et dire, Maître Hugues DUCROT a demandé acte.

LE GREFFIER EN CHEF.